

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX N° 6.015 - NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin paraîtra le 27 MARS

Transfert du Siège Social et des Bureaux du Syndicat

Nous avons tous nos adhérents et nos agents qu'à partir du lundi 15 mars courant, les bureaux du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure seront transférés rue Scribe, n° 2, au coin de la rue Boileau, près de la rue Crébillon.

LA SITUATION Les Engrais

Nous sommes obligés de continuer les modifications de prix qui nous sont imposées par les Comités directeurs des producteurs de divers engrais.

SCORIES

Nous venons d'être informés par le Comptoir des Scories qu'à partir du 1er mars le prix du degré était relevé à 11 fr. 30 l'unité et ce sans engagement sur l'éloigné.

En conséquence, les prix aux 100 kilos logés sur wagon, parité départ Thionville ressortent comme suit :

15 — 19.50, 16 — 20.80, 17 — 22.10, 18 — 23.40.

Il est possible que la facturation soit même établie par demi-degré, étant donné l'écart de 1 fr. 30 qui existe maintenant d'un degré à un autre.

NITRATE DE CHAUX ET ACIDE D'AMMONIAQUE

Pour les nitrates de chaux, le prix vient d'être relevé de 6 francs, soit à 146 fr. 50 les 100 kilos et depuis quelques jours le sulfate d'ammoniaque est coté 159 fr. 50. Ces prix pour livraisons de détail et tousjours pour quantités limitées franco toutes gares.

Nous arrivons à rattraper le retard que nous avons dû supporter sur certains engrais. Par cause de forces majeures — crue de la Loire et arrivages en retard, qui ont en leur répercussion non seulement sur les envois de scories et sulfate d'ammoniaque et d'engrais composés, mais aussi sur les expéditions en groupement.

Pour l'acide sulfurique, les épandages qui se font depuis une quinzaine de jours, vont nous permettre probablement de récupérer les emballages en retour et d'accepter ainsi au fur et à mesure de nouveaux ordres.

Paiement des Impôts additionnels dits "rétroactifs" de 1925

Malgré la note publiée dans notre dernier bulletin, nous recevons encore des demandes de renseignements sur l'exigibilité des impôts additionnels votés le 4 décembre 1925 par le Parlement et dont les avis ont été envoyés dans le courant de janvier.

Précisons une dernière fois. Le texte de la loi du 31 décembre qui a reporté au 1er mai le délai de paiement d'abord fixé au 1er mars par la loi du 4 décembre est très net.

Depuis lors, à la séance de la Chambre des Députés du 4 février, M. le Ministre des Finances, questionné sur les formules d'avertissements portant toujours la date du 1er mai, et même les sommations qu'on envoyait certains percepteurs, a répondu que ces formules hâtivement imprimées n'étaient plus en concordance avec la loi du 31 décembre qui donnait aux contribuables 4 mois pour payer leurs impôts additionnels.

D'ici le 1er mai, les assujettis ne peuvent être l'objet d'aucune poursuite et toutes sommations qu'ils ont pu recevoir resteront sans effet.

Dépôt de Remonte d'Angers

Le lieutenant-colonel commandant le Dépôt de remonte d'Angers prévient MM. les Eleveurs que des achats de chevaux de selle de 4 à 8 ans auront lieu pendant le mois de mars : Nort-sur-Erdre et Ligné, le 8 ; Plessé, le 9 ; Saint-Etienne-de-Montluc, le 10 ; Savenay, le 11 ; Sainte-Pazanne, le 13 ; L'Oie, le 16 ; Fontenay-le-Comte, le 17 ; Luçon, le 18 ; La Roche-sur-Yon, le 19 ; Saint-Gervais, le 20, après le concours de pouliches et même emplacement.

Semences de Pommes de Terre

Comme les années précédentes, nous pouvons encore assurer la fourniture des différentes variétés de semences de pommes de terre les plus appropriées au sol et au climat de notre région.

En dehors de ces variétés, nous pouvons également en faire livrer certaines autres ayant donné d'excellents résultats.

Toutes ces pommes de terre proviennent d'une très bonne région où cette culture est très en faveur.

Nous demander prix et conditions, en raison des fluctuations nombreuses qui ont lieu pour ces marchandises.

Ministère de l'Agriculture

OFFICE AGRICOLE DEPARTEMENTAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Concours Cultureux 1926

L'Office Agricole Départemental décrètera en 1926, des prix importants aux meilleures cultures des cantons de Saint-Nazaire, Guéméné-Penfao, Plessé, Guérande, Herbignac, le Croisic, Pontchâteau, St-Gildas-des-Bois, Saint-Nicolas-de-Redon.

Ce concours est ouvert aux propriétaires-exploitants, fermiers et métayers.

5.000 francs de prix pourront être attribués aux exploitations de plus de 20 hectares.

3.000 francs à celles de moins de 20 hectares.

Le premier prix ne devra pas dépasser 1.500 francs dans la première catégorie, 800 francs dans la seconde.

Outre les prix cultureux réservés à l'ensemble de chaque exploitation, il pourra être donné des prix de spécialités : culture du blé, sélection du bétail, amélioration des semences, bonne tenue des étables, aménagement des fumiers, matériel perfectionné, création de vignobles et vergers, etc., aux concurrents non classés pour des prix cultureux, mais cependant méritants pour des parties importantes de leurs exploitations.

Une Commission de visite des fermes procédera à l'inspection entre le 15 juin et le 14 juillet.

Les cultivateurs désireux de concourir devront en aviser par lettre l'Office Agricole, 5, rue Fanny-Peocot, à Nantes, avant le 15 mai, dernier délai.

L'Office leur fera connaître les conditions du concours et leur enverra un questionnaire à remplir et à lui retourner dans la quinzaine.

Vu : le Préfet, Paul MATHIVET, Le Président de l'Office Agricole, H. DELAHAYE.

SYNDICAT d'Élevage du Bétail Normand DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

CAUSERIE DE M. MICHELAI

Samedi dernier, 27 février, a eu lieu, au siège social, 34, rue de la Fosse, l'assemblée générale ordinaire du Syndicat d'Élevage du Bétail Normand.

M. Joyau, président, ouvre la séance en remerciant les syndiqués d'être venus si nombreux à cette réunion et en rappelant avec émotion la mémoire de M. Henri Carreau, éleveur à Saint-Etienne-de-Montluc, vice-président du Syndicat, décédé en mars 1925.

M. Raymond Lefeuve, ingénieur agronome, secrétaire général, relate l'existence du Syndicat pendant l'année écoulée. Il se félicite de la grande vitalité de la Société vitalité manifestée par l'accroissement continu du nombre des adhérents, leur désir d'améliorer toujours davantage leur élevage, l'excellence de la situation financière, l'intérêt témoigné par les pouvoirs publics qui se traduit, notamment par une subvention de l'Office Agricole et une du département. M. Raymond Lefeuve remercie l'Office et le Conseil général.

Avec la précieuse collaboration de M. Loyer Roussel, éleveur réputé de Normandie, président du Jury des taureaux normands au concours général à Paris, deux grandes tournées de visites d'étables ont été entreprises, l'une en avril, l'autre en novembre. Elles ont duré une semaine et ont permis d'inscrire 520 animaux, chiffre que nul n'osait espérer atteindre.

Le Secrétaire général remercie les éleveurs qui ont fait un effort pour conduire au concours départemental de Châteaubriant, en septembre dernier, le beau lot d'animaux normands qui fut remarqué. Le concours de la Société d'Agriculture à lieu cette année en juin, à Saint-Nazaire, en plein centre d'élevage normand. Les membres du Syndicat tiendront à honneur de réaliser à cette occasion la plus belle exposition de bétail normand qu'on n'ait jamais vu dans notre département.

M. Raymond Lefeuve complimente les syndiqués sur la façon généralement parfaite dont sont tenus les carnets de saillie et remplis les déclarations de naissance. Et leur recommande de plier les papiers de naissances suivant les pointillés pour ne pas trop chiffonner ces imprimés quand ils les envoient au siège social, et il les prie de joindre un timbre pour le retour du certificat d'origine. C'est une faible dépense pour chaque adhérent et le total ferait une somme de plusieurs centaines de francs à la charge du Syndicat.

De même, pour éviter de gros frais, il est décidé qu'il sera envoyé, pour payer leur cotisation, une formule de mandat chèque postal à tous les sociétaires qui ne seraient pas acquittés à l'assemblée générale — 15 jours après, les cotisations qui n'auront pas été payées avec des chèques postaux, seront encaissées par la poste.

Après quelques questions diverses, la parole est donnée à M. de la Gournerie, trésorier, qui expose le résultat de l'exercice financier 1925 et le projet de budget 1926. L'un et l'autre sont approuvés avec des applaudissements qui expriment les remerciements du Syndicat à son trésorier pour son excellente gestion.

Puis, MM. Julien Mabilais et Th. Auffray, de Saint-Etienne, et Raymond Lefeuve, de Chéméré, sont élus membres du Conseil d'Administration. M. Victor Lebeau succède à M. Garreau comme vice-président, et M. Joseph Moyon, de Donges, est élu conseiller.

La séance est levée.

A l'issue de cette assemblée générale, devant un grand nombre d'auditeurs où l'on remarquait MM. le marquis de Semailons, conseiller général, président de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure ; Norbert Fleury, conseiller général ; Louis Lefeuve, président du Syndicat des Agriculteurs, membre de l'Office Agricole départemental ; Mabilais, membre de l'Office Agricole départemental ; Merlant, professeur d'Agriculture, etc., etc., M. Michelai, vétérinaire départemental, conseil technique du Syndicat d'Élevage, a fait une très intéressante causerie sur les maladies charbonneuses et les vaccinations contre ces affections. On en lira plus loin un compte rendu détaillé.

CONCOURS-FOIRE DE MONTEBOURG

Le concours-foire si réputé de la Chandeleur, à Montebourg, a eu lieu cette année au milieu d'une affluence énorme de vendeurs et d'acheteurs. 4.000 animaux ont été présentés à la foire le mardi 2 février. Le concours du lundi comprenait des centaines de très beaux sujets. Un nombre considérable de transactions avaient déjà été réalisées les jours précédents.

Voici une indication sur les prix pratiqués : Bons taureaux n'ayant pas débouché, 3.500 à 4.500 fr. ; belles génisses pleines, 3.800 à 4.800 fr. ; belles génisses vides, 2.500 à 3.500 fr. ; bonnes vaches pleines, 3.500 à 4.000 fr.

Les qualités ordinaires se vendaient 1.000 francs de moins environ. Une vingtaine d'éleveurs du Syndicat d'Élevage normand de la Loire-Inférieure se sont retrouvés à cette foire.

CAUSERIE DE M. MICHELAI vétérinaire départemental

sur les maladies charbonneuses et les vaccinations contre ces affections

Le nom de charbon donné à ces affections provient de la couleur noirâtre que présentent les muqueuses apparentes et les tumeurs des animaux atteints, du vivant de ceux-ci, et leurs cadavres après la mort. Elles ont encore un autre lien commun : leur origine. La contagion, en effet, se fait par la terre, par l'ingestion de fourrages souillés.

Elles sont différentes au contraire par les symptômes et la nature du microbe, cause de leur apparition.

L'une, la fièvre charbonneuse, ou charbon bactérien, ou sang de rate, reconnaît comme agent la bactérie charbonneuse, ou bâtonnet de Davaine, microbe aérobie, c'est-à-dire qui cultive et se développe au contact de l'air.

Les espèces affectées sont nombreuses : moutons, bovins, chevaux, porcs. Elle est transmissible à l'homme, provoquant chez lui la pustule maligne, à terminaison, hélas ! souvent fatale.

L'autre, le charbon symptomatique, ou charbon bactérien, est due au bâtonnet de Chauveau, gros microbe anaérobie, ne se développant pas au contact de l'air et se trouvant dans l'obligation pour vivre de décomposer les substances organiques, à la manière du vibron septique, de la gangrène gazeuse de l'homme, afin d'y puiser l'oxygène nécessaire à son entretien. Les gaz résultant de cette réduction sont mis en liberté. D'où formation de tumeurs crépantes et le nom de gangrène gazeuse des bovidés ou de charbon emphysémateux donné aussi à la maladie, car seuls les bovins en sont atteints.

Les manifestations de la première sont d'abord de l'inappétence, de l'abattement, des tremblements musculaires, de la tristesse.

Puis la fièvre apparaît très forte. La durée (elle aboutit presque toujours à la mort), varie de quelques heures (type suraigu) à un ou plusieurs jours (type aigu et subaigu). La guérison naturelle est exceptionnelle. Les animaux de tous âges sont frappés indifféremment.

Dans la deuxième, le signe qui attire l'attention au début est la boiterie. Le bœuf présente des difficultés plus ou moins nettes à se mouvoir. C'est qu'une tumeur emphysémateuse est en voie de développement, gênant le libre jeu de tendons et de muscles et provoquant la claudication. Pas de fièvre ici, au contraire, un abaissement de la température, jusqu'à la mort. Les jeunes surtout ont récidivés (jusqu'à 3 ans).

A l'ouverture des cadavres, les lésions principales sont, pour la fièvre charbonneuse, la couleur du sang, la congestion intense de tous les organes, la grosseur de la rate, atteignant parfois 5 à 6 fois son volume normal ; pour le symptomatique, l'aspect et l'odeur (odeur de beurre rance, caractéristique) des tumeurs locales. Quelles en sont les causes ? Nous venons de dire que ces épizooties étaient d'origine tellurique. Ce sont, en effet, les cadavres des animaux charbonneux, enterrés sans précaution dans les prairies ou laissés à même le sol, qui sont la cause de tout le mal. Ils transforment ces pâturages en véritables « champs maudits », où tout herbivore qui y broûte est en péril.

Les microbes mis en liberté au cours de la putréfaction de ces cadavres, se répandent dans les profondeurs et, au lieu de succomber aux causes ordinaires de destruction (dessiccation, antagonisme microbien, etc.), s'y maintiennent en état de vie latente par la faculté qu'ils possèdent de se sporuler (de donner des spores, sortes de graines très résistantes) quand les conditions de vie deviennent très médiocres.

Ces spores, parfois profondément enfouies, sont ramenées à la surface par les mouvements du sol, des eaux, par les vers de terre, comme l'a montré Pasteur. Placées ainsi au contact des plantes, elles sont absorbées avec celles-ci par les animaux, et pullulent dans leur organisme sous la forme microbienne initiale. Cette contagion, qui est directe, au pa-

turage, peut aussi naturellement se faire à distance, si des fourrages récoltés sur des champs infectés sont donnés à l'étable (les modalités de transmission de la fièvre charbonneuse à l'homme, par l'intermédiaire des peaux, cuirs, soies, frais ou travaillés, engendrant le cas de charbon industriel, sont ici laissées de côté).

Que faire contre ces maladies ? La logique commande, étant donné la cause, de ne plus enterrer sans précautions de cadavres suspects ; les transporter à l'équarrissage ou les enterrer, entre deux couches de chaux, dans un endroit écarté si possible et même dans un enclos (cimetière d'animaux). Ne jamais dépouiller ni dépecer, ce que la loi défend d'ailleurs, tant pour éviter la contagion à l'homme que pour empêcher le sang, très virulent, de se répandre.

Ensuite, il faut mettre en œuvre les vaccinations anticharbonneuses.

Il existe, en effet, des vaccins préventifs, d'une efficacité absolue : vaccin pastériel contre la fièvre charbonneuse, vaccin de MM. les professeurs Leclainche et Vallée en ce qui concerne le charbon symptomatique.

Les deux méthodes sont d'une application facile et consistent en 1 ou 2 injections sous-cutanées.

Quinze jours avant la mise en pâture, tous les ans (car l'immunité conférée ne dure qu'un an environ), on vaccine les animaux.

Il est préférable d'agir ainsi, plutôt que d'attendre un premier cas de maladie. Contre la peste bubonique, il serait alors nécessaire de faire précéder la mise en œuvre du vaccin, d'une injection de sérum pour éviter les troubles que pourrait déclencher le vaccin, troubles motivés par le séjour des animaux dans le milieu infecté, les mettant ainsi en état « d'infection latente ou d'anaphylaxie ».

On peut dire aujourd'hui que, grâce à ces vaccins et sérums, les maladies charbonneuses sont vaincues.

Aux éleveurs et cultivateurs à en faire leur profit, en particulier, pour notre département, à ceux de la région de Saint-Nicolas-de-Redon et d'Avessac, envahie par la fièvre charbonneuse, et des deux rives de la Loire (communes du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau, de Frossay, Vue, Donges, Montoir, etc.), hautement infectées par le charbon symptomatique.

LISTE DES TAUREAUX INSCRITS

- Cupidon, n° A 417, à M. Charrier, Le Puits-Charrier, Bourgneuf-en-Retz.
- Baco, n° A 327, à M. Minier, Le Clos, Carquefou.
- Camarade, n° A 511, à M. Nogues, Les Rivières, Carquefou.
- Chauvé, n° A 418, à M. Bourmaud, Le Marais-Héry, Chauvé.
- Bandit, n° A 032, à M. J.-B. Bachelier, La Chapellerie, Chéméré.
- Bromture, n° A 034, à M. Léon Moreau, Prinçé, Chéméré.
- Bricoleur, n° A 302, à M. Louis Leray, Belle-Perche, Chéméré.
- Chérubin, n° A 481, à M. Viaud, Grand-Landes, Chéméré.
- Buffalo, n° A 131, à M. Juin Emmanuel, La Lande, Donges.
- Batailleur, n° A 137, à M. Joseph Moyon, Tréveneuc, Donges.
- Calbateur, n° A 154, à M. Ernest Hémeury fils, à Boécnes, Donges.
- Calvados, n° A 230, à M. Normand, la Dennerie, Frossay.
- Benjamin, n° A 340, à Mme Delhoumeau, La Gilère, La Haie-Fouassière.
- Brisetout, n° A 100, à M. Victor Lebeau, Bratz, Montoir.
- Cosaque, n° A 392, à M. Joseph Corbé, La Taille, Montoir.
- Collineur, n° A 408, à M. Rohard, Le Collet, Les Moutiers.
- Chatouilleur, n° A 500, M. Leroux, Pé de Buzay, Le Pellerin.
- Cécile, n° A 347, à M. le comte Armand, Château de Carheil, Plessé.
- Buzard, n° A 262, à M. Henri Dossot, Buzay, Rouans.
- Crépus, n° A 507, à M. Bruneteau, La Raffinière, Rouans.
- Chicaneur, n° A 516, à M. Lemut, l'Arrière, Remouillé.
- Cacao, n° A 371, à M. Babin, La Guillaumière, Saint-Etienne-de-Montluc.
- Citoyen, n° A 370, à M. Mabit, La Chevallerie, Saint-Etienne-de-Montluc.
- Cabotin, n° A 356, à M. Lechat, La Hous-sais, Saint-Herblain.
- Chardon, n° A 357, à M. Pinel, à Pasyrmeau, Saint-Herblain.

César, n° A 358, à M. Radigois, La Rivaudière, Saint-Herblain.
Chamois, n° A 379, à M. Auguste Lebeau, Prémambert, Saint-Nazaire.
César, n° A 051, à M. Julien Berthaud, La Préauté, Sainte-Pazanne.
Cabochar, n° A 343, à M. Morilleau, Pâtit-Bessac, Sainte-Pazanne.
Camionneur, n° A 487, à M. Pierre Berthaud, La Jutière, Sainte-Pazanne.
Ani, n° A 162, à M. Ernest Joyau, Le Marais-Gautier, Saint-Père-en-Retz.
Caprice, n° A 451, au même.
Boréal, n° A 182, à M. Ferré, La Jariats, Saint-Père-en-Retz.
Cyrille, n° A 209, à M. Guillou, Ma-noé, Saint-Père-en-Retz.

De la Main-d'Œuvre Étrangère

Il ne fait de doute pour personne que la diminution constante du nombre des ouvriers agricoles français nécessite l'emploi de plus en plus fréquent d'ouvriers agricoles étrangers dans l'agriculture.

L'utilisation de cette main-d'œuvre étrangère ne va pas sans comporter quelques inconvénients.

Nous voudrions examiner ici les principaux et voir comment il peut y être remédié pour que cette main-d'œuvre rende aux employeurs tous les services qu'ils sont en droit d'en espérer.

Le premier inconvénient qui se révèle dans la pratique est l'impossibilité où se trouve l'agriculteur d'examiner lui-même l'ouvrier qu'il va engager.

Il ne peut être question, en effet, pour chaque cultivateur, d'entreprendre un voyage en Yougo-Slavie, en Pologne ou en Tchéco-Slovaquie pour choisir sur place l'ouvrier qui semble le mieux convenir au travail de l'exploitation.

Il lui faut donc confier ce soin à un organisme particulièrement au courant des besoins de la culture, d'une part, et des différentes méthodes d'exploitation, d'autre part — c'est-à-dire à un organisme professionnel.

Si cet organisme qualifié est à la hauteur de sa tâche — très délicate, il faut le reconnaître — l'agriculteur a bien plus de garanties sur la qualité de l'ouvrier procuré par cet intermédiaire qu'il n'en aurait s'il le choisissait seul, livré à lui-même, dans un pays étranger.

Cet organisme professionnel de sélection existe. C'est l'Office Central de la Main-d'Œuvre agricole. Depuis cinq ans il fonctionne à la satisfaction des agriculteurs, qui, dans la plupart des cas, n'ont eu qu'à se louer de s'être adressés à lui. Nous savons qu'en nous y prenant à temps, nous pourrions avoir, cette année encore, tous les ouvriers nécessaires pour parer au manque de main-d'œuvre française, et nous sommes persuadés d'être satisfaits, non seulement en quantité, mais aussi en qualité.

L'agriculteur ne doit donc pas reculer devant l'emploi de la main-d'œuvre étrangère, sous prétexte qu'il ne peut voir et choisir lui-même les ouvriers avant de les engager. Nous lui conseillons seulement de ne pas attendre au dernier moment pour faire sa demande, car il sera d'autant mieux servi qu'il le sera plus tôt, et nous l'invitons à s'adresser, sans tarder, à notre service : « Bureau de la Main-d'Œuvre agricole ».

Quelques Renseignements sur les Prix actuels de la Main-d'Œuvre étrangère

Le nombre des ouvriers agricoles va en diminuant tous les jours dans la Loire-Inférieure, comme dans tout le reste de la France, et beaucoup d'agriculteurs commencent à avoir de grosses difficultés pour se procurer la main-d'œuvre qui leur est nécessaire.

Pour suppléer au manque d'ouvriers français, on fait appel, dans la plupart des départements, à la main-d'œuvre étrangère. Dans les régions voisines, en particulier, les Syndicats de l'Anjou et de l'Ille-et-Vilaine procurent, depuis deux ans déjà, des ouvriers étrangers aux agriculteurs dans l'embarras, par l'intermédiaire de l'Office Central de la Main-d'Œuvre Agricole, 8, rue d'Athènes, à Paris, Syndicat professionnel spécialisé dans les questions de main-d'œuvre.

Nous avons voulu donner les mêmes facilités aux agriculteurs de la Loire-Inférieure et nous nous chargerons désormais,

comme les Syndicats d'Angers et de Rennes, de transmettre à l'Office Central de la Main-d'Œuvre Agricole les demandes d'ouvriers étrangers qui nous seront adressées.

Ci-dessous quelques renseignements sur cette main-d'œuvre :

SALAIRE MENSUEL	Ménage concubinaire	
	noir	blanc
200 fr.	380 fr.	380 fr.
175 »	355 »	355 »
150 »	330 »	330 »
120 »	300 »	300 »
110 »	290 »	290 »

CATEGORIES D'OUVRIERS POUVANT ÊTRE RECRUTÉS	Spécialistes : hommes sachant traire, bouviers, charretiers, bûcherons, jardiniers, bergers, etc.	
	noir	blanc
Hommes à toute main	175 »	330 »
Vachère	150 »	300 »
Bonne de ferme sachant traire	120 »	290 »
Bonne de ferme ne sachant pas traire	110 »	290 »

Delais d'introduction
Spécialistes : 6 semaines à 2 mois en moyenne ; hommes à toute main : 4 à 6 semaines en moyenne ; femmes : 3 mois au minimum.

Toutefois, en cas de demandes urgentes, des hommes à toute main, dits *Express*, peuvent être envoyés dans les huit jours.

Montant des frais d'introduction
jusqu'à Nantes

Ouvriers Express	520 fr.
Spécialistes	490 »
Hommes à toute main	470 »
Femmes	490 »

Ces frais d'introduction doivent être versés d'avance. Pour garantir les agriculteurs contre la perte qu'ils subiraient au cas où leur ouvrier les quitterait avant l'expiration du contrat, il existe une assurance contre le risque de débanchage, dont les primes varient de 60 fr. 50 garantissant un remboursement maximum de 400 fr., à 23 fr., garantissant un remboursement maximum de 200 francs.

Durée des contrats d'embauchage
3 à 12 mois au gré de l'agriculteur.
Les agriculteurs désireux d'utiliser la main-d'œuvre étrangère peuvent, dès à présent, s'adresser au Syndicat, qui leur fera parvenir les imprimés nécessaires pour établir les demandes.

Quelques Conseils

L'Emploi de la Main-d'Œuvre Etrangère

D'une manière générale, l'ouvrier travaille d'autant mieux qu'il est mieux traité. L'on dit souvent — et c'est bien vrai — que « les bons maîtres font les bons domestiques ». Ceci est particulièrement exact pour les ouvriers étrangers qui se montrent d'autant plus sensibles aux bons traitements qu'ils se sentent plus isolés loin de leur pays.

Trois points ont une grosse importance pour l'ouvrier étranger :

1° Faculté qui lui est réservée à l'arrivée ; la patience dont on fait preuve à son égard ;

2° l'augmentation progressive de son salaire.

3° A son arrivée chez l'employeur, l'ouvrier est, en général, exténué par les fatigues d'un voyage qui a duré sept ou huit jours, il ne faut donc pas songer à le faire travailler dès le premier jour. Il faut lui laisser le temps de se reposer, il n'en travaillera que mieux par la suite.

L'agriculteur doit également penser que l'ouvrier nouvellement introduit ne parlant pas notre langue et ne connaissant pas nos usages se trouve tout dépaysé. Il doit aussi se persuader que plus il montrera de patience pour initier son ouvrier à nos coutumes et à nos méthodes de travail et plus il obtiendra vite un bon rendement de celui-ci.

Et, à ce sujet, une remarque importante s'impose.

Un ouvrier qui, dans son pays, est un excellent spécialiste, peut paraître un ouvrier médiocre au lendemain de son arrivée en France, justement à cause de cette différence des usages. Un bon charretier en Pologne, par exemple, mis en présence d'un attelage dans une de nos fermes, semblera tout à fait novice parce que les harnais utilisés et le mode d'attelage ne seront pas semblables à ceux de son pays.

Quelques explications données à bon escient mettront vite cet ouvrier en mesure de rendre d'excellents services dès qu'il aura eu le temps de se familiariser avec les petits détails.

Il faut donc se garder de juger trop prématurément l'ouvrier et faire preuve avec lui de patience pour l'initier à nos coutumes.

Reste la question du salaire. Trop nombreux sont les agriculteurs qui se refusent à augmenter le salaire de base porté sur le contrat, même lorsque l'ouvrier leur donne satisfaction. La différence de traitement est,

pour l'étranger, une cause de découragement qui entraîne parfois la rupture du contrat. L'employeur prévoyant et juste doit donc relever le salaire de son ouvrier lorsqu'il est satisfait de ses services sans attendre que celui-ci réclame. Le plus souvent, en effet, l'ouvrier recule devant la difficulté de bien se faire comprendre et il s'en va plutôt que d'adresser une réclamation.

Prévoir le désir de l'ouvrier et l'exaucer lorsqu'il est légitime, est le bon moyen d'accroître son ardeur au travail et de le conserver.

Les agriculteurs qui tiendront compte de ces conseils sont assurés de s'en bien trouver.

Les Mélanges de Plantes fourragères

La valeur actuelle du bétail donne aux opérations d'élevage et d'engraissement une importance telle que des agriculteurs doivent apporter une particulière attention aux combinaisons qui peuvent leur permettre d'obtenir du fourrage en abondance et de la meilleure qualité.

A l'occasion des semis de plantes fourragères à effectuer au printemps, il nous faut revenir sur la question des mélanges fourragers, pour satisfaire aux demandes de quelques agriculteurs préoccupés de constituer de bons mélanges pour créer des ressources en tout temps et notamment en temps de sécheresse, entraînant une moindre production, parfois même la disette.

On sait quels inconvénients présente l'utilisation en vert du trèfle violet seul, pour le bétail (météorisation) et la difficulté de bien préparer ce fourrage si on le récolte sous forme de foin sec (perte des feuilles, moisissure en tas, etc.).

On peut éviter ces inconvénients et augmenter le rendement de la culture fourragère en associant au trèfle violet d'autres plantes, par exemple le ray-grass, qui offre de réels avantages.

On remarque avec quelle vigueur croissent dans les prairies temporaires le trèfle hybride et la lupuline ou minette, et on a introduit de même, avantageusement, ces deux légumineuses dans des mélanges fourragers bien appropriés aux terres qui leur conviennent.

Avant la guerre, d'intéressantes études pratiques comparatives ont été faites en vue de composer des mélanges très productifs. En Saône-et-Loire, à l'Ecole pratique d'Agriculture de Fontaines, M. Brunerie, chef de Pratique agricole, essaya plusieurs formules et adopta, pour des terres argileuses ou silico-argileuses, tenaces ou battantes, froides et à sous-sol imperméable, la composition suivante, calculée pour un hectare :

	Kilogrammes
Ray-grass d'Italie	10
Trèfle violet	6
Trèfle hybride	3
Minette	3

A cette formule, on ajouta, pour les terres blanches, plus siliceuses et ferrugineuses, du trèfle jaune des sables (anteryllide vulnérable), à raison de 2 kilos, plante qui réussit très bien dans ces terres.

Le semis de ce mélange fourragère se fait en deux fois, comme lorsqu'il s'agit d'ensemencer des plantes pour prairies artificielles, c'est-à-dire au printemps, généralement dans une avoine ou dans une orge de printemps, après racines bien fumées et sur labours profonds exécutés à l'automne en terre forte, ou sur labour de printemps en terre légère.

Le ray-grass est enterré à la herse en même temps que l'avoine ou l'orge ; les autres graines sont enterrées à l'aide d'un léger roulage.

Le mélange peut être semé également en deux fois, dans les blés d'automne, mais la réussite est moins bien assurée.

Si l'année du semis est favorable et si l'automne n'est pas trop humide, on peut obtenir de ce mélange de plantes fourragères un bon pâturage d'arrière-saison, dès l'année du semis, mais il n'en faut pas abuser, afin de ne pas compromettre la venue.

En hiver ou au printemps suivant, les soins d'entretien consistent en l'épandage de 300 kilos, de superphosphate et 150 kilos, de sulfate de potasse ou de chlorure de potassium par hectare, et l'exécution d'un roulage.

On peut faire la première coupe fin mai ou au commencement de juin, et la deuxième coupe six semaines après. Quant à la troisième, on peut la faire pâturer à partir de la mi-août, jusqu'au moment du labour, ou dans le courant du mois de novembre, si le fourrage est conservé — ce qui est possible — pendant deux années.

Durant quatorze années, ces mélanges fourragers, composés dans les conditions indiquées ci-dessus, ont donné sur les terres de l'Ecole pratique d'Agriculture de Saône-et-Loire, un rendement moyen annuel (en deux coupes), de 7.225 kilos, de foin sec, à l'hectare, non compris le pâturage, c'est-à-dire deux fois et demie le rendement moyen des prairies naturelles dans la région où furent faites ces cultures fourragères.

Indépendamment des avantages réels, résultant des rendements quantitatifs obtenus, on a constaté que les foins provenant de ces cultures présentaient une supériorité de qualité, par leur richesse en matières nutritives, comme le montrent les résultats d'analyses faites à la station agromomique de Saône-et-Loire.

Foins de prairies naturelles. — Rendement moyen, 3.000 bil. ; Matières azotées, 9,50 à 10,50 % ; Acide phosphorique, 0,10 à 0,44 o/oo.

Foins de mélange fourragère. — Rendement moyen, 7.225 bil. ; Matières azotées, 9,50 à 12,20 % ; Acide phosphorique, 0,17 à 0,44 o/oo.

Pratiquement, on a constaté que le mélange fourragère, accepté avec avidité par le bétail, distribué aux vaches laitières après des foins de prairies naturelles, augmentait d'un quart environ la production du lait, et ce lait était plus riche en matière grasse.

La valeur alimentaire de ces fourrages se traduisait aussi par l'augmentation de la taille et surtout du poids des animaux régulièrement alimentés avec ces derniers.

Il est une autre observation intéressante à souligner à l'avantage de ces mélanges de plantes fourragères, c'est qu'ils peuvent être conservés deux ans, avantage précieux, surtout pour suppléer à un semis manqué, pour combler les déficits d'autres cultures par exemple celle des racines fourragères, etc.

Ces cultures de plantes fourragères en mélange pouvant procurer un pâturage, il en résulte que l'on peut distribuer de la nourriture verte au bétail à la ferme, avec beaucoup moins de risques d'accidents qu'en distribuant le trèfle violet seul. Relativement à l'utilisation de ce fourrage comme foin sec, il y a encore un avantage qui réside dans ce fait que la dessiccation est plus prompte. Le ray-grass sèche parfaitement en une seule journée et plus tard, il joue, dans la masse engrangée, le rôle de la paille dans les fourrages verts, en absorbant l'humidité, toujours abondante, dans les grosses tiges de trèfle. La fenaison en est facilitée et plus réduite. Enfin, par ses feuilles engageantes, le ray-grass retient un grand nombre de feuilles de trèfle pendant le séchage ; il donne aussi un meilleur aspect au fourrage séché.

Comme tout s'enchaîne, dans l'exploitation du sol, il va de soi que ces grosses récoltes de fourrages permettent de mieux nourrir le bétail et d'augmenter la production des fumiers et que si les prélèvements de principes fertilisants sont plus élevés, par suite des hauts rendements, l'apport d'engrais chimiques complémentaires vient heureusement et concurremment avec les fumiers, rétablir l'équilibre, en rendant aux terres leur énergie productive.

Le façonnement du sol et le semis étant effectués dans de bonnes conditions en donnant tous les soins nécessaires, le mélange composé de ray-grass, trèfle violet, trèfle hybride et minette réussit dans les contrées et les terres les plus diverses.

Améliorons et augmentons la production fourragère, base des opérations lucratives dans l'exploitation du bétail.

Henri BLIN.

A l'Académie d'Agriculture

LES VENDANGES DE 1925

M. Prosper Gervais évalue la dernière récolte des vins. Si elle demeure inférieure à celle de 1924, elle est supérieure à la moyenne des dix dernières années, qui ne s'élevait qu'à 47.798.531 hectolitres. La récolte déclarée de 1925 atteint 62.767.083 hectolitres, Alsace et Lorraine comprises. C'est une très belle récolte, et qui a de quoi surprendre, quand on songe à toutes les traverses, à toutes les intempéries qui ont marqué le cours de l'été dernier. Elles avaient favorisé, dans la plupart de nos régions viticoles, l'éclatement des maladies cryptogamiques, accompagnées d'une invasion redoutable des insectes ampelophages. Rarement la cochyliis et l'œdémis avaient à ce point multiplié, notamment dans nos vignobles de l'Ouest, de la vallée de la Loire, et du Nord-Est, en Champagne et en Alsace. D'autre part, dans le Midi, la sécheresse s'était manifestée avec une grande intensité, entravant le développement des grappes et leur maturité.

En fin de compte, tout s'était à peu près réparé au dernier moment. Dans le Midi, quelques pluies, suivies de marines, c'est-à-dire de vents gras et chargés d'humidité, avaient, à la veille de la vendange, transformé celle-ci. Dans le val de la Loire et dans l'Est, un mois d'octobre sec et ensoleillé avait rétabli une situation compromise.

Les quatre départements gros producteurs du littoral méditerranéen arrivent avec une récolte qui, stocks compris, atteint 30 millions 667.908 hectolitres. Qu'on rapproche de ce chiffre, représentant déjà à lui seul près de la moitié de la récolte métropolitaine, les 12.500.000 hectolitres de l'Algérie, et l'on verra que le bloc méditerranéen dépasse 43 millions d'hectolitres.

Deux facteurs principaux paraissent de nature à exercer sur la situation viticole une influence des plus favorables : le développement de la consommation taxée ; le réveil de la distillation. En 1925, la consommation taxée a effleuré 750 millions d'hectolitres, niveau jamais atteint. Tout indique qu'en 1926 ce niveau sera maintenu, sinon même dépassé. Quant à la distillation, par suite de la mauvaise récolte des pommes et des poires, c'est au vin qu'il faut s'adresser pour alimenter les marchés des alcools de bouche. Les distilleries fonctionnent donc pour ainsi dire sans arrêt, non seulement dans les contrées à eaux-de-vie de cru, Charente et Armagnac, mais encore dans le Midi et en Algérie. Aux demandes plus nombreuses d'acheteurs correspond, depuis quelque temps, une hausse des prix de vente et l'on peut pronostiquer un redressement des cours qui devrait porter, par paliers successifs, le prix des vins ordinaires à 8 francs le degré.

Le marché des vins de cru a bien prouvé

d'une fermeté remarquable, aussi bien en Bourgogne que dans le Bordelais. La vente des premiers grands crus du Médoc s'est effectuée sur la base de 12.000 francs le tonneau de neuf hectolitres ; les meilleures cuvées rouges des vins des hospices de Beaune ont été adjudgées à 10.200 et 10.600 francs la queue de 450 litres, la vente traditionnelle des vins des hospices a produit 837.479 francs, chiffre qui n'avait jamais été atteint.

En résumé, la récolte de 1925, bien qu'inférieure à sa devancière, doit prendre rang parmi nos belles récoltes. Elle maintient sans conteste la suprématie des vendanges françaises sur les vendanges étrangères. A s'en tenir à la statistique que vient de publier l'Institut international d'Agriculture de Rome, la France, avec l'appui de l'Algérie, aurait produit environ la moitié de la récolte européenne ; à côté de ses 62 millions et demi d'hectolitres (75 millions avec l'Algérie), l'Italie présente une récolte de 43 millions d'hectolitres et l'Espagne de 26 millions et demi. Cette statistique met en pleine lumière l'importance des vendanges de notre Afrique du Nord, qui bat, cette année, tous les records de ses productions antérieures : Algérie, Tunisie, Maroc ont fourni ensemble 13 millions 400.000 hectolitres, dépassant de 25 % la production de 1924 et de 65 % la production moyenne des cinq années précédentes.

L'Enseignement agricole à l'Ecole primaire

On s'efforce, de bien des côtés en ce moment, d'étudier dans quelle mesure l'enseignement agricole peut s'allier à l'enseignement primaire dans l'espoir de fixer les enfants à la terre. L'idée est excellente, mais il est permis de douter du résultat, étant données, d'une part, la complexité des programmes actuels et, d'autre part, les conditions économiques qui imposent brutalement les carrières à suivre.

Au Sénat, M. Carrière a développé ses conceptions sur l'école rurale. Tour à tour, MM. Brard, Jossot, Duchéin, Labrousse, Massabau et François-Saint-Maur ont apporté leurs suggestions ; indemnités spéciales accordées aux instituteurs ruraux, envoi des instituteurs dans les écoles d'agriculture, prolongation de la fréquentation scolaire, recrutement distinct des instituteurs des campagnes, orientation des enfants bien doués vers l'agriculture.

Ce programme est évidemment très recommandable. Dans quelle mesure pourra-t-il s'accorder avec la formule de l'école unique ? La mise en vigueur de ce dernier projet n'aura-t-elle pas pour conséquence fatale de déraciner la masse des écoliers en plaçant sur un piédestal les professions dites libérales, dont le mirage a fait déjà tant de déclassés ?

Au demeurant, le seul remède efficace à la désertion des campagnes, c'est une politique économique favorable aux intérêts ruraux. Que la profession agricole offre des avantages matériels comparables à ceux des professions urbaines, le problème sera résolu. Alors l'école rurale fera œuvre utile, on ne canaliserait pas les éléments les mieux doués vers les carrières intellectuelles ou administratives.

(Agriculture pratique.)

LA DÉFORESTATION

Les forêts sont l'objet des constantes préoccupations du Parlement et des administrations publiques et, de nouveau, en ce moment, on en parle tout autant que des projets financiers qui doivent — ou ne doivent pas — remettre un peu d'harmonie dans notre trésorerie. Il ne pourrait en être autrement, les forêts jouant un rôle prépondérant dans notre existence même, matérielle et intellectuelle.

M. Jean Durand, ministre de l'Agriculture, qui est un grand ami des sylphes profondes, qu'il regrette sans doute de ne pas rencontrer dans sa circonscription languedocienne, trop viticole peut-être, avait promis au Sénat, en conclusion de la discussion sur les inondations, de préparer un nouveau projet en vue de l'extension et de la protection des massifs boisés, projet qui contiendrait des dispositions spéciales contre les défrichements et ce que l'on est convenu d'appeler la « déforestation », substantif qui n'est pas encore admis par l'Académie, mais que l'on prononce couramment.

C'est, croyons-nous, l'éminent forestier M. Charles Duffart, qui, le premier, a qualifié la déforestation de péril mondial, en faisant allusion à la consommation du bois, de plus en plus colossale, faite, sous forme de pâte chimique ou mécanique, pour le journalisme, la librairie — sans parler des autres industries. Il disait, en effet, il y a déjà une vingtaine d'années : « Il s'édite chaque année 75.000 livres nouveaux dans le monde. Cette pléthore d'œuvres de la pensée réclame une telle quantité de papier que la pâte de bois destinée à sa fabrication atteint le chiffre de 25.000 tonnes. On imprime environ 30.000 journaux, car la presse a pénétré partout. Ce n'est pas le fait seul de l'avènement de la démocratie, des idées de liberté dans les pays civilisés, c'est aussi et surtout le fait du développement des voies de communications rapides et de la vulgarisation de la science et des arts... Ces 30.000 journaux tirent à 10 milliards 800 millions d'exemplaires ; ils consomment près de 1.000 tonnes de pâte de bois par jour ; exactement 350.000 tonnes chaque année ! C'est donc, rien que pour les livres et les journaux, sans comp-

ter les papiers d'emballage, de pliage, de cartonage, les cotisations, les prospectus, les papiers à lettres, etc., un poids total de 375.000 tonnes de pâte extrait du bois pour satisfaire aux fringales de la pensée ! C'est la charge de 37.500 wagons de 10 tonnes tirés par 1.800 locomotives ; l'efficacité du matériel d'une grande compagnie de chemins de fer ; le plein de 180 paquebots encombrant les quais d'un vaste port de commerce ! »

La petite économie réalisée, hélas ! pendant la guerre est déjà engloutie — et de plus belle les journaux, les revues, les livres absorbent chaque matin des parcelles de forêt, des arbres majestueux et souvent centenaires. Ch. Duffart se demandait quelles ressources étaient à la disposition des innombrables industries du bois, telles que l'ameublement, la construction et la carrosserie, des industries chimiques qui traitent les fibres, la cellulose, les pyrolyseurs ou qui fabriquent de la pâte à papier. Et il constatait qu'elles étaient plutôt maigres, au moins au point de vue de la France, dont le domaine boisé est somme toute restreint, dont la production est incontestablement inférieure à ses besoins.

L'Europe, avec une production approximative de 250 millions de mètres cubes a pu suffire jusqu'ici à sa consommation, mais les besoins augmentent, depuis la guerre, si dévastatrice des forêts en Alsace, en Lorraine, en Champagne — pour ne parler que de la France — se sont considérablement accrus, par le fait même des réparations, des régions envahies. Déjà avant 1914, le péril économique né de la demande incessante et croissante, suivant l'expression si juste de M. Duffart, s'aggravait de « dangers physiques et climatiques tout aussi redoutables ». MM. Henry et Marchand, et tous les forestiers avec eux, n'ont-ils pas démontré que la forêt aide à la production des pluies ordinaires et contribue à l'amélioration du climat ?

Au-dessus de la vaste forêt, l'atmosphère est, en effet, chargée d'une couche d'humidité, qui se renouvelle constamment, constituant un invisible et puissant réservoir « qui porte aux contrées voisines, sous les vents dominants, une quantité toujours égale d'eau aérienne prête à se condenser ». A noter que ces sources atmosphériques, qui ne peuvent exister dans le ciel des plaines cultivées, n'influencent que les petites pluies, éminemment bienfaisantes. On a observé d'ailleurs que ne produisant qu'une quantité d'eau régulière, elles n'en ajoutent que très peu aux condensations orageuses et jamais plus qu'aux pluies ordinaires. Le grand mérite des massifs boisés est de retenir la plus grande partie des eaux météoriques.

Ainsi que le dit M. Ch. Duffart, par son amarrage, sa couverture en feuilles et branches, sa épaisse couche d'humus, son sous-bois, la forêt absorbe et retient toutes les eaux fluviales : « Jamais il n'existe de ruissellement dans les massifs forestiers complets ; jamais leur sous-sol n'est saturé d'eau. — Quelles soient situées en plateaux, plaines ou montagnes, les régions de sources normalement boisées, en ralentissant le ruissellement, préviennent ou atténuent les crues, empêchent les érosions torrentielles ; il n'y a pas de transports de vases, de sables ou de cailloux dans des rivières descendues des hauteurs boisées. Les inondations n'ont pas d'autres causes que le débatement. — Enfin, la forêt, qui ne se sature jamais d'eau, facilite l'infiltration des eaux météoriques dans les couches profondes. Protégées contre le ruissellement, qui les rend inutiles et dangereuses, les eaux tombées sur la forêt intégrale ont le temps de descendre dans le sous-sol, de s'y filtrer et d'y former les réserves qui alimentent les sources et les font régulières. »

Les avantages pouvant résulter d'un boisement complet seraient donc :

1° Un relèvement des débits moyens des cours d'eau ;

2° Une énorme réduction de leurs charges détritiques ;

3° Au point de vue industriel, des réserves hydrologiques capables de suppléer à la houille blanche.

Nous insisterons sur ces points.

(Bulletin des Hautes.)

CULTURE DU CHATAIGNIER

La Commission départementale d'encouragement à la culture du châtaignier appelle tout particulièrement l'attention des cultivateurs sur l'intérêt qu'ils ont à développer leurs plantations de cette essence.

Le châtaignier est un arbre très rustique qui réussit dans les sols siliceux les plus ingrats. Ses emplois sont des plus variés. Son bois est très recherché ; on l'utilise notamment pour les cercles de futailles, piquets de vignes, rames pour pois, chauffage, fabrication des extraits tanniques, etc.

Il permet, par conséquent, aux cultivateurs, de tirer un parti avantageux de terrains qui, sans cela, resteraient incultes.

La Commission en question a décidé — pour inciter les cultivateurs à planter le plus possible de châtaigniers — de leur accorder les avantages suivants :

1° Une prime de plantation. Cette prime leur est accordée sous forme de réduction sur le prix d'achat des plants ;

2° Certitude d'obtenir des plants choisis, quelle que soit la quantité commandée. La Commission dispose encore :

1° De 7.000 plants de deux ans, à provenir des pépinières Perrau, Leclercq et Clénot, de Montrevault.

2° De plants d'un an, provenant de la pépinière départementale du Gâvre et des pépinières Perrau, de Montrevault.

Ces plants seront livrés aux conditions suivantes :

Plants d'un an : 5 fr. 60 le cent, port dû, emballage gratuit.

Plants de deux ans : 8 fr. 50 le cent, port dû, emballage gratuit.

Les commandes devront être adressées, accompagnées de leur montant, à la Préfecture, au nom de M. Savreux, trésorier.

Semoir à Main à la volée perfectionné

Nous nous mettons à la disposition des membres du Syndicat qui désireraient se munir de cet instrument très pratique et peu encombrant, avec lequel on peut semer, en culture à plat, un hectare $\frac{1}{2}$ à l'heure en petites graines, et 2 hectares à l'heure en gros grains. Nous adresser les demandes. Un spécimen est déposé dans nos bureaux.

Son prix est d'environ 95 fr. avec poche toile, et 115 fr. avec poche cuivre.

Il nous est offert pour la moyenne et petite culture un semoir en lignes s'adaptant à la charrue ordinaire et semant toutes graines en même temps que se fait le labour.

Pour tous renseignements et prix, s'adresser à M. Irénée Tellier, constructeur, à La Chapelle-Basse-Mer.

Nous tenons des prospectus à la disposition de ceux de nos membres que cet appareil pourrait intéresser.

Courroies à bœufs et ambliets

Nous tenons toujours à la disposition de nos adhérents des courroies d'attelage pour bœufs et vaches. Ces courroies en peau de bœuf sortent d'une fabrique qui en a la spécialité depuis de longues années. Nous les recommandons tout spécialement. Les prix varient naturellement suivant les poids, c'est-à-dire en proportion des épaisseurs et des longueurs des courroies.

Nous avons également des ambliets de la même fabrication pour jugs à bœufs, soit pour charrettes, soit pour couples.

Désinfectants Cresyliques

Nous pouvons procurer à nos adhérents les produits suivants, excellents pour la destruction des insectes et pour la désinfection des étables, des écuries et des poulaillers.

Crésol-Naphtol, en bidons de 1 litre 5 »
Crésyol en bouteilles de 1 litre... 5 »
Marchandises à prendre à nos bureaux, 5, quai Cassard.

Sulfate de Cuivre Bouillie Azur - Soufre

Sulfate de cuivre..... 298 »
Bouillie Azur..... 255 »
Soufre..... 120 »

Majorations habituelles pour livraisons par 50 kilos.

Quantités limitées et pour un temps déterminé.

LE

Marché Mondial des Grains

On lit dans le *Corn Trade News* du 23 février :

La demande a de nouveau été très petite dans la semaine écoulée ; en dernier lieu toutefois, on pouvait noter quelques indications d'un réveil de l'intérêt chez les acheteurs. Le marasme des affaires a exercé son influence sur tous les marchés. C'est ainsi que l'on câble de Buenos-Aires que la faiblesse a été due au recul de Liverpool joint à la mollesse des achats des exportateurs et à l'augmentation des offres. Les chargeurs de la Plata ont, en effet, pressé leurs offres, tandis que le blé canadien continuait à être mis libéralement sur le marché, bien que l'on ait annoncé vendredi de Winnipeg que les directeurs du consortium agricole retiraient leurs offres, ne voulant pas continuer à vendre sur un marché en baisse.

Les expéditions mondiales ont accusé un total assez rond ; il faut cependant remarquer que plus de 400.000 quarters étaient dirigés sur des pays extra-européens.

Dans la semaine correspondante de l'année passée, l'embarquement avait été beaucoup plus considérable, pour cette raison qu'alors les besoins étaient bien plus importants. Le flottant marque de nouveau une bonne augmentation.

Le courant d'exportation argentin est long à prendre de l'extension ; il faut dire cependant que la faiblesse relative des qualités embarquées la semaine dernière est due en partie, selon toutes probabilités, aux fêtes du Carnaval. Quant aux embarquements de l'Amérique du Nord, ils sont en diminution, tout en restant assez libéraux pour l'époque. Les autres pays exportateurs ont envoyé peu de chose.

était considéré comme impropre à la mouture ; malgré tout, le grain de cette province paraît devoir rendre peu de services en meunerie.

En somme, au point de vue des quantités à exporter, on peut toujours escompter de l'Argentine, le contingent prévu, bien que les rendements et poids irréguliers rendent les estimations difficiles et l'on peut également maintenir les calculs récents faits concernant les autres pays.

Du côté de la demande, il semble bien probable que les différents pays importateurs achèteront plus libéralement dans les mois qui viennent ; il reste à savoir si ces achats seront assez considérables pour élever les cours et les maintenir sensiblement au-dessus du niveau actuel.

LES RECOLTES

CÉRÉALES

Nous sommes enfin sortis de la période pluvieuse qui a duré vraiment un peu trop longtemps. La végétation semble bien partie. Cependant nous avons, de temps à autre, des vents violents et froids. Dans notre région, les blés semés en octobre dans des champs en bon état de labour, ont bonne apparence, bien que peut-être ils soient un peu clairs. Quant à ceux que l'on a semés seulement au courant du mois de novembre et plutôt du reste en fin de novembre et même décembre, ils sont assez misérables, petits, maigres et présentent dans leur ensemble un mauvais aspect.

Les épandages d'acide sulfurique sur les blés sont commencés depuis un quinzaine. Dans les grandes fermes on travaille de préférence avec des appareils à traction, qui permettent d'effectuer rapidement le travail avec beaucoup moins d'ennuis et de chances d'accidents qu'avec les appareils à dos, lesquels exposent continuellement les ouvriers à voir leurs vêtements et chaussures atteints par l'acide. Dans bien des communes encore ces traitements sont inconnus. Il serait bien urgent que les cultivateurs se déplacent et se rendent compte par eux-mêmes de leur efficacité pour détruire les mauvaises herbes et améliorer les rendements en grains qui s'élevaient souvent de 25 à 30 et même 50 pour cent. Si les appareils coûtent cher, le bénéfice est gros, et au prix où se vend le blé, une ferme qui ensemence 7 ou 8 hectares de blé peut payer son appareil en un an par l'augmentation du rendement.

La minoterie a payé les blés indigènes de 143 à 145 fr. Depuis 3 ou 4 jours les cours mondiaux ont généralement fléchi. Il s'en est suivi une répercussion sur le marché de Paris, qui se trouve aussi influencé par la baisse de la livre revenue aux environs de 130 fr. après 135.

La demande est peu active. Certains minotiers se retirent même du marché, attendant une orientation mieux définie de la question économique et financière.

Du Bulletin des Halles

En quelques milieux, le mois de février s'est terminé avec quelques revers. Nous n'en avions nullement besoin, puisque la plupart des terres ont encore une assez forte proportion d'humidité, malgré les belles journées enssoleillées, quasi printanières, dont nous avons bénéficié et qui ont été si largement mises à profit par les cultivateurs. Espérons que les pluies fines malencontreuses, qui nous épargnent probablement des gelées blanches qui seraient particulièrement funestes aux arbres fruitiers dont la floraison est bel et bien commencée, ne persisteront pas et que l'on pourra continuer dans les conditions les meilleures les semailles de blé, de seigle et d'avoine du printemps. Elles ont été d'ailleurs vigoureusement poursuivies, surtout pour le blé, dans les régions du Nord et du Centre. C'est en deuxième quinzaine de mars que l'on activera et achèvera celles des avoines grises, jaunes et blanches, afin que, comme d'habitude, les fermiers puissent ensuite se consacrer entièrement aux orges et à diverses plantes fourragères et industrielles.

Nombre de fermiers ont, cette semaine, élevé quelques plaintes au sujet des emblavures ; en différents milieux, et surtout en Poitou et Limousin, dans les Charentes, en vallées de la Garonne et de la Dordogne, les blés ont incontestablement souffert des pluies plutôt froides de fin janvier et du commencement de février et ils ont plus ou moins jaunés, ce qui a nu à leur tallage. Depuis quinze jours environ, les terres s'étaient un peu asséchées dans le Centre, l'Est et la vallée du Rhône, mais on manifeste maintenant un peu d'inquiétude, le ciel étant redevenu menaçant.

En somme, la végétation est plutôt en avance ; cependant, les efforts que l'on a faits depuis deux semaines dans les régions du Nord et de l'Est n'ont pas encore permis, nous a-t-on dit, ce matin, de compenser le recul des superficies emblavées d'automne, au moins pour le blé ; on peut croire que l'écart n'est pas énorme ; il suffirait certainement de deux ou trois journées de bon travail pour dépasser le chiffre d'hectares de l'année dernière ; et nous aurions probablement dépassé à l'heure actuelle si, en dépit de l'immigration d'ouvriers agricoles — ou plus ou moins agricoles — d'Italie, de Pologne, de Tchécoslovaquie ou d'ailleurs, la pénurie de main-d'œuvre ne persistait dans de grandes exploitations.

B.E. — Une détente est-elle possible ou du moins peut-on espérer qu'à bref délai

les prix du blé reviendront à un niveau plus favorable à la consommation, que la nouvelle plus-value du pain, à dater du 9 mars, inquiète un peu plus ? C'est chose probable. Il est hors de doute que les affaires en Amérique se sont assez calmées alors que les apports de la culture se sont accrus. D'autre part, la récolte de l'Argentine n'est pas aussi défectueuse qu'on l'avait prévu du tout d'abord, d'une manière tendancieuse. Presque tout le blé récolté dans ce pays pourra donc aller à la minoterie et à la meunerie. Des stocks importants, des achats moindres, voilà des éléments suffisants pour déclencher un recul des cours sur les places étrangères — et c'est le phénomène qu'annonçait déjà diverses informations. Mais l'écart entre les prix de blés indigènes et ceux des blés exotiques, parvenant dans nos ports, est encore trop sensible pour escompter une concurrence. Néanmoins, la tendance est peu à peu devenue plus faible en raison de l'amélioration du change. Notons enfin qu'en raison des insuffisances de poids spécifique que l'on a constatées dans maintes livraisons, il a fallu déterminer des réfections par arbitrage. La demande est moyenne aujourd'hui en toutes provenances. Les belles qualités, d'un poids spécifique de 77 et 78 kilos commencent à se rarifier et pour les qualités plus légères, on note de plus grandes différences de prix. En somme, le marché des blés a une bonne allure et l'approvisionnement des moulins est normalement assuré. Les prix accusent, en général, un fléchissement de 2 à 4 fr. suivant les qualités et le poids spécifique.

Nous enregistrons les prix suivants, en disponible, départ.

Blés de Beauce et de l'Orléanais 141.50 à 142 fr., de Touraine, Loir-et-Cher 142 à 143, Bourbonnais et Nivernais, 149 à 150, Berry, Cher, Indre 142 à 143, suivant poids spécifique.

Aube, Marne, Seine-et-Marne, 141 à 142. Oise, Aisne, Somme, Ardennes, suivant poids spécifique, 140 à 141. Yonne, Côte-d'Or, 141 à 142. Sarthe et Mayenne, 141 à 142. Poitou, Vienne, 145 à 146. Anjou, Charente, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire, 143 à 144.

Vendée et Loire-Inférieure, 143 à 144. Seine-Inférieure et Normandie en général, 140 à 141.50.

Eure, 141 à 141.50. Bretagne, 140 à 141. Nord et Pas-de-Calais, suivant poids spécifique, 141 à 142.50.

Comme précédemment, il n'est point question d'engagements en livrable, ni d'opérations sur les blés exotiques.

FARINES. — La fabrication est partout active, et il y a en ce moment des stocks assez importants de farine. La vente est peu active, surtout en région parisienne. Les prix facturés correspondent à la taxe officielle, de nouveau majorée par décision préfectorale, mais qu'il faudra de nouveau réduire à bref délai, étant donné le recul des prix de la matière première.

SONS. — Pendant quelques jours, la température a été printanière, ce qui a permis de sortir maints troupeaux ; aussi la consommation des issues et des tourteaux a-t-elle été réduite dans la plupart des centres d'élevage. Les affaires sont calmes aujourd'hui encore. La graineterie ne dispose pas cependant de réserves de son et recoupettes pouvant lui permettre de faire face à des demandes d'une certaine importance ; mais en minoterie, la marchandise ne manque pas, la fabrication ayant été régulière et la consommation plutôt réduite. Cet état de choses peut expliquer la tendance lourde des cours que l'on constate au début de la séance et qui s'est caractérisée ensuite par un fléchissement de plusieurs points.

AVOINES. — La situation est presque identique aujourd'hui à celle de mercredi dernier ; la demande est toutefois un peu moins accentuée, de sorte qu'elle absorbe assez difficilement les offres que l'on formule en toutes provenances et qualités ; il y aurait encore d'assez gros stocks en quelques exploitations de Beauce, de Brie et du Centre, et l'on suppose que lorsque les semailles de mars et commencement d'avril seront faites, les offres se précipiteront. Mais, d'aucuns soutiennent que dans maints rayons de Bretagne et du Poitou, les quantités restantes correspondent tout juste aux besoins de la graineterie locale et de la consommation fermière, et qu'il n'y a pas lieu d'escompter un mouvement d'expédition sur la région parisienne ou sur le Midi, dont les besoins sont relativement importants. Il semble que le marché ne prendra quelque activité que si l'importation se dessine bien ; or, les offres, en avoines de la Plata ou des Etats-Unis ont été prolixes, plutôt timides. Et l'Algérie n'a qu'un bien faible contingent exportable. On pourrait croire à une stagnation des cours en raison même de la médiocrité des affaires et du défaut de concurrents ; il n'en est rien, car sur l'avoine comme sur les blés la cote des changes exerce une indéniable influence.

Nous enregistrons les prix suivants pour la marchandise immédiatement disponible, départ, et qui marquent un recul de 2 à 2.50 environ.

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 101 à 101.50.

Grises d'hiver du Poitou, des Charentes et du Centre 100 à 100.50.

Noires de Touraine, du Berry et du Poitou 101 à 101.50.

Affaires de faible importance en quantités de Bretagne, en raison de la pénurie des offres. On tient en disponible, départ grands réseaux :

Notres 105, grises 100 à 101, blanches et blanchées 99.

Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 5 mars 1926

NOMINAUX	1925	1926
Froment	142	à 143
Seigle	93	à 94
Avoine	102	à 104
Orge mouture	95	à 96
Orge brasserie	103	à 105
Sarrasin	91	à 92
Son	73	à 74
Pèves
Farine	192	à 196

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	115	à 125
Paille	95	à 100
Foin, les 500 k. en ville	140	à 150
Paille	135	à 140

VINS

La hausse du Midi, que nous avions signalée dans notre dernier bulletin, s'est maintenue. Mais notre région n'en a pas encore ressenti le contre-coup, et nos vins de pays sont toujours aussi peu demandés.

Seuls les petits vins rouges pour les coupages et les noals pour le même emploi ainsi que pour la distillation surtout sont toujours assez recherchés. L'élevation, par le Gouvernement, du prix de vente des alcools à bouche, engage l'industrie à s'assurer des stocks plus importants. Nous croyons que les prix vont se maintenir pendant toute la période des gélées, acheteurs et vendeurs restant sur leurs positions.

La viticulture se préoccupe beaucoup des mesures à prendre pour sauvegarder la vigne des insectes ampélophages. Mais malheureusement il faut reconnaître que les traitements préconisés ne sont pas jusqu'ici entrés dans la pratique et ne paraissent pas bien au point. Il ne faut pas désespérer cependant, et les essais doivent se continuer partout aussi bien chez les particuliers que dans les champs d'expérimentation.

Prix nominaux, récolte 1925

Muscadet 1 ^{er} choix, haut degré	450	à 500
Muscadet 1 ^{er} ch., degré courant	420	à 450
Muscadet 2 ^e ch., »	380	à 400
Gros-plant 1 ^{er} ch., »	240	à 260
Gros-plant 2 ^e ch., »	180	à 200

BESTIAUX

Paris-La Villette, lundi 22 février.

ALLURE GENERALE DU MARCHE

Temps printanier mais avec menace de pluie. Les arrivages plus importants en viande abattue aux Halles rendent la boucherie plus prudente, mais la campagne achète très libéralement.

GROS BETAIL. — Amenés : bœufs 3.038 ; vaches 1.534 ; taureaux 425 ; soit un total de 4.997 contre 4.450 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 643 gros bovins contre 656.

La demande de la boucherie du Nord et de l'Est a été très vive alors que celle de Paris est restée très réservée. Les beaux animaux, toujours très rares, ont été facilement enlevés au prix fort, mais dans l'ensemble, fort discuté, on a baissé de deux sous par livre. Vente mauvaise en taureaux.

VEAUX. — Amenés 1.576 contre 1.634 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs, 138 contre 157.

Les affaires ont été très actives grâce aux achats presque agressifs du Nord qui a rattrapé un large contingent au prix fort. Après ces opérations, la vente a été plus calme, mais les cours sont restés fermement maintenus.

MOUTONS. — Amenés 18.223 contre 12.063 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 3.160 contre 1.930.

La réunion était surchargée de marchandise, ce qui a permis à la cheville de disserter et de provoquer un recul général de 10 francs par tête. On signale de très gros arrivages d'africains à Marseille.

PORCS. — Amenés 3.489 contre 2.982 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 1.110 contre 1.150.

Vente moyenne : assez bonne en beaux animaux, mais très difficile, même mauvaise dans la petite et la mauvaise marchandise qui a baissé de 20 francs aux 100 kilos vifs.

Les prix sont établis ainsi : pores maigres extras, 8 à 8.10 le kilo vif ; bons pores maigres de pays, 7.80 à 8 ; maigres ordinaires et petite marchandise, 7.20 à 7.50 ; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 7.70 à 8 ; bons pores du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre, 7.70 à 7.80 ; ordinaires, 7.60 à 7.80.

COCHES. — Vente médiocre à la cote s'établit entre 5.50 et 6.50.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 25 il y a huit jours. Vente calme entre 200 et 300 francs la pièce, suivant la grosseur et qualité.

DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 22 février.

Amenés Inventés

BŒUFS 3.038 550
VACHES 1.534 195
TAUREAUX 425 38
Totaux 4.997 783
Vente plus difficile.

VEAUX	1.576	10
Vente facile		
MOUTONS	18.223	1.600
Vente plus difficile		
PORCS	3.489	2
Vente moyenne.		

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :

	1 ^{er} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	9 10	8 30	6 90	9 00
Vaches	9 10	8 10	6 00	10 20
Taureaux	7 70	7 20	6 90	8 10
Veaux	14	13	10	14 90
Moutons	14 10	11 70	10 20	15
Porcs	11 42	10 28	8 56	11 56

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vil » :

	1 ^{er} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	5 46	4 65	3 45	6 14
Vaches	5 46	4 54	3 30	6 53
Taureaux	4 62	4 03	3 45	5 02
Veaux	8 40	7 54	5 72	8 94
Moutons	7 05	5 85	4 59	7 80
Porcs	8	7 20	6	8 10

Paris-La Villette, lundi 1^{er} mars.

ALLURE GENERALE DU MARCHE

Le marché est désorienté, car la manifestation commerciale de mercredi prévue de 14 à 16 heures, tombe au moment de la grande vente aux abattoirs. Cette vente étant supprimée ou du moins fort gênée, il sera, de ce fait, tué moins d'animaux.

GROS BETAIL. — Amenés : bœufs 2.879 ; vaches 1.440 ; taureaux 510 ; soit un total de 4.829 contre 4.997 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 902 gros bovins contre 643.

La vente a été difficile. Les beaux animaux se sont assez bien vendus au début, mais ils ont dû abandonner un à deux sous par la suite. Quant à la grosse viande, la baisse est de deux sous.

VEAUX. — Amenés 1.937 contre 1.376 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 203 contre 138.

La vente a été mauvaise par suite de l'énormité des arrivages et surtout de la forte diminution des besoins. Baisse générale de quatre sous par livre.

MOUTONS. — Amenés 17.398 contre 18.223 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 4.100 contre 3.160.

Vente difficile. Baisse de 5 à 10 francs par tête. Les arrivages étaient importants, sinon exagérés, les réserves vivantes étaient excessives et en outre il commence à venir beaucoup d'africains. Enfin la vente aux abattoirs est des plus médiocres.

PORCS. — Amenés 3.171, contre 3.489 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 1.570 contre 1.110.

Le commerce a été extrêmement calme, mais en raison du petit total amené, les cours ont pu être maintenus.

Les prix sont établis ainsi : pores maigres extra, 8 à 8.10 le kilo vif ; bons pores ordinaires et petite marchandise, 7.20 à 7.60 ; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 7.70 à 8 ; bons pores du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre, 7.60 à 7.80 ; ordinaires, 7.50 à 7.60.

COCHES. — Vente mauvaise, la cote s'établit entre 5.50 et 6.50.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 21, contre 14 il y a huit jours. Vente calme entre 200 et 350 francs la pièce, suivant la grosseur et qualité.

DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 1^{er} mars.

Amenés Inventés

BŒUFS 2.879 510
VACHES 1.440 380
TAUREAUX 510 80
Totaux 4.829 970
Vente difficile.

VEAUX 1.937 140
Vente mauvaise.

MOUTONS 17.398 3.200
Vente difficile.

PORCS 3.171 2
Vente calme.

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette ?

	1 ^{er} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	8 80	7 90	6 50	9 60
Vaches	8 80	7 70	6 20	9 90
Taureaux	7 40	6 80	6 50	7 80
Veaux	13 90	12 60	10 10	14 80
Moutons	13 50	10 70	9 70	14 50
Porcs	11 42	10 28	8 56	11 56

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vil » :

	1 ^{er} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	5 28	4 42	3 25	5 95
Vaches	5 28	4 31	3 10	6 14
Taureaux	4 44	3 81	3 25	4 84
Veaux	8 84	7 81	5 55	8 88
Moutons	6 75	5 85	4 36	7 54
Porcs	8	7 20	6	8 10

Marché Talensac

Nantes, le 5 mars 1926

	Amenés	Vendus	Prix
Bœufs	5	5	4.40 3.40
Vaches	12	12	4.40 3.40
Veaux	345	340	7.80 6.80
Moutons	301	301	6.40 5.40

FOIRES ET MARCHÉS

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

MOIS DE MARS

Lundi 8 : Pannezé, La Plaine, Pontchâteau, Rouans, Les Sorinières, Saint-Pierre, Thouvois. — Mardi 9 : Blain, Boussey, Derah, Loroux-Bottereau, Paimboeuf, St-

Lumière-de-Coutais. — Mercredi 10 : Puceul, Sautron, Savenay, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. — Jeudi 11 : Aigrefeuille, Ancenis, Escoulae. — Vendredi 12 : Notre-Dame des Landes, Sainte-Pazanne. — Samedi 13 : Chauvé, Guéméné, Guenrouët, Les Touches, Treffleux.

Lundi 15 : La Boissière-du-Doré, Herbignac, Nantes, Nozay, Saint-Nazaire (Immaculée), Sainte-Reine, Teillé, Le Temple, Varades, Vieilleveigne. — Mardi 16 : Legé, Monthbert (Geneston), Pierre, Sion, Saint-Julien-de-Vouvantes, Saint-Mars-la-Jaille. — Mercredi 17 : Fay, Saint-Lyphard, Vigneux. — Jeudi 18 : Camphou, La Chapelle-Hautin, Héric. — Vendredi 19 : La Chapelle-Basse-Mer, Clisson, Derival, Nort, Saint-Père-en-Retz, Vigneux. — Samedi 20 : Bouvron, Guérande, Saffré, Saint-Joachim.

Lundi 22 : Bourgneuf (Saint-Cyr), Haute-Gouaine, Mauves, Pontchâteau, Saint-Etienne-de-Mer-Morte, Saint-Gildas-des-Bois. — Mardi 23 : Port-Saint-Père, Treillières, Vallet, Varades. — Mercredi 24 : La Limouzinière, Les Sorinières. — Jeudi 25 : La Meilleraye, Nantes-Doulon, Plessé, Pornic, La Remaudière. — Vendredi 26 : Saint-André-des-Eaux. — Samedi 27 : Joué-sur-Erdre, Pont-Saint-Martin.

Lundi 29 : Couéron, La Haie-Fouassière, Maisdon. — Mardi 30 : Arthon, La Regrippière, Rezé, Saint-Même.

Avis important

En raison des circonstances exceptionnelles actuelles, toutes charges nouvelles : fiscales, douanières, ou concernant les transports, venant à augmenter le prix de revient de toutes marchandises, pourront être ajoutées aux prix publiés, et ceux-ci se trouveront ainsi majorés d'autant.

OFFRES ET DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 1 fr. 50 par annonce.

Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la publicité Yves BOURGEOIS, 19, rue Crébillon, à Nantes.

Nous prions instamment nos adhérents d'aviser le Syndicat lorsque les insertions demandées dans le bulletin auront reçu satisfaction, afin d'éviter des correspondances inutiles.

OFFRES

24. — A vendre, forte jument bretonne, pommelée.

25. — A vendre, beau cog, 18 mois, ayant un chant particulier. Essai.

26. — A vendre, une jument à deux ans, 1/2 sang, peur de rien, habituée aux travaux de culture. Carte 5 ans.

27. — A vendre, un moteur électrique 1 HP, avec tous ses accessoires pour le fixer et 10 mètres de tuyaux de caoutchouc avec lance d'arrosage. Le tout état neuf.

28. — A vendre : 1^o une vis de presseoir à clavette 90 mm avec couverture complète. Système Mabilly ; 2^o 1 vis de presseoir 95 mm avec couverture complète, système Texier ; 3^o 2 vis de presseoir complètes avec cages et système auto-déclic pour marche au moteur. Marque Marmontier.

29. — A vendre, beaux plants racinés, 1 an, Maurice Baco, 22 A.

30. — A vendre, plants racinés Baco rouge, 20 fr. le cent. Boutures 5 fr. le cent. S'adresser à M. Grimaud, à Ligné.

31. — A louer à prix d'argent et pour le 23 avril 1926, une ferme de 18 hectares dont 2 hectares de vigne, située à Saint-Lumière-de-Clisson. S'adresser à M. Mosnay, 2, rue Sully, à Nantes.

32. — A louer à 1/2 fruits pour la Toussaint 1926, une ferme de 15 hectares, sise à Couéron.

33. — A vendre, Rochet-Schneider Torpédo 12 HP, 1913, 4 places, série 11.000. Acétylène, 6 jantes. Bon état. S'adresser à M. Brard, 11, rue Gresset, Nantes.

34. — A vendre, un manège à cheval, état neuf, cause installation moteur.

35. — A vendre en confiance, très bonne pouliche prenant 2 ans. Bête à 2 ans.

36. — A vendre, beaux plants de vigne Baco 22 A et Seibel 5.061, garantie absolue, 200 fr. le mille. Beaux plants de fraisiers « Mme Moutot », pure sélection, 90 fr. le mille.

37. — A vendre occasion et en parfait état : 1 faucheuse Hironde 2 chevaux ; 1 faucheuse Mac Cormick, 1 cheval

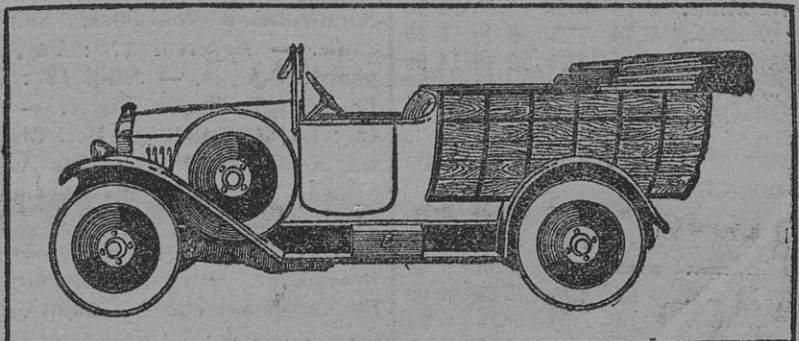
PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements,
s'adresser à M. Y. BOURGEOIS, rue Crébillon, 19, NANTES
Téléphone : 12.68 et 26.35

Propriétaires, Agriculteurs

Peugeot

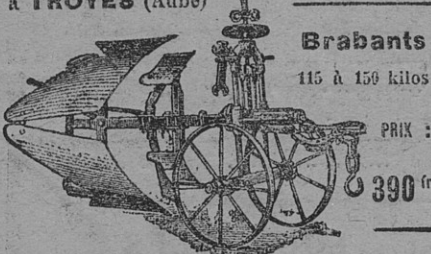
VOUS OFFRE
pour 14.695 fr.
sa Normande 5 C.V.
et pour 20.430 fr.
sa Normande 10 C.V.



Catalogue et Prospectus sur demande 5, quai Ile-Gloriette - NANTES
TÉLÉPHONE : 12.63

TAUPANOSE DÉTRUIT RADICALEMENT LES TAUPES
Procédé le plus simple, le plus efficace, le plus économique (1 litre suffit pour détruire 1.000 taupes).
DESTRUCTION RAPIDE ET COMPLÈTE, SUCCÈS ASSURÉ
Emploi très facile et sans danger, en tout temps et en tout lieu.
La façon de l'employer est indiquée sur le prospectus.
MILLET, Pharmacien, RAMBOUILLET (S.-et-O.)
PRIX ACTUEL : 6 FRANCS

Etablissements H. BARBOT
à TROYES (Aube)



Brabants
115 à 150 kilos
PRIX : 390 fr.
Cultivateurs, demandez notre Catalogue et retenez bien ceci !
Aucune Maison ne peut rivaliser avec nos Prix
ACIER PREMIERE QUALITE
GARANTIES LES MEILLEURES

VOITURES D'ENFANTS
OCCASIONS ET REUVES
ACHAT - ECHANGE - REPARATIONS
MAINGUY, 23, chaussée de la Madeleine - NANTES

LE FOLLETAGE
est instantanément arrêté par le
PYRALION SCHLESING
En vente chez Guillon et Robert, Droguistes
9, rue de la Paix, Nantes

CONTRE LA
COQUELUCHE

Suppression des Quintes
EFFICACITE CERTAINE
par la
LYSOQUINTINE

P. Cassard 4, rue Lafayette, 4
Pharmacie NANTES
Le Flacon 8 fr. franco R. C. 3011

PEPINIERES DE L'ANJOU
J. Foulonneau
Saint-Christophe-la-Croix (Maine-et-L.)
Plants de vigne greffés soudés extra beaux
Producteurs directs - Bois pour greffage
ARBRES FRUITIERS
Pommiers, poiriers, pêchers, cerisiers
pruniers, abricotiers, etc.
Collection 10 pommiers variés, tige
2 m, formés, prêts à produire, à cidre ou
à couteau au choix : 140 francs franco
toutes gares.
10 poiriers variés sur cognassier :
40 francs franco toutes gares.
PEUPLIERS ET ARBRES FORESTIERS
Maison de confiance - Authenticité absolue
Prix courant franco sur demande
Représentants demandés

Largement calculé
tant au point de vue mécanique qu'au point de vue électrique.
Telle est une autre caractéristique du moteur A.O. C'est pourquoi il est lourd et peut aisément supporter les surcharges autrefois fixées par l'Union des Syndicats de l'Electricité et auxquelles il est toujours soumis avant d'être livré (marche de deux heures avec 25 % et d'une heure avec 50 % de surcharge, sans dépasser les limites d'échauffement).
Ateliers d'Orléans
de la C^e Gén^e d'Electricité, S^e A^m Cap, 90 Millions
SUCCURSALE DE NANTES : 1, Place de la Monnaie

MAXIMUM DE RECOLTES dans vos Jardins et Cultures, les plus beaux légumes, fruits, fleurs, en lisant l'ALMANACH DU JARDINIER adressé gratis et franco par C. LEMAIRE, grainier, 105, Bd Magenta, Paris.

UNE OCCASION POUR NOS LECTEURS
UN TROUSSEAU DE LUXE COMPLET pour 225 fr.

Pour rendre service, par ce temps de vie chère, nous avons conclu avec une très importante firme textile du Nord qui cherche à diffuser sa marque dans toute la France, une entente par laquelle elle sacrifie au profit de nos lecteurs :
500 TROUSSEAUX DE LINGERIE d'une valeur commerciale supérieure à 300 francs au prix exceptionnel de 225 francs franco contre remboursement :
2 DRAPS sans couture, trame lin, chaîne renforcée, largeur 2 mètres sur 3 mètres ;
2 Superbes TABLES PORELLIERS ;
6 Solides TORÇONS gris ;
6 Belles SERVIETTES toilette ;
1 Jolie NAPPE encadrée (6 couverts) ;
6 SERVIETTES TABLE assorties ;
12 Excellents MOUCHOIRS fine Batiste ;
Soit 35 pièces de linge de tout premier choix. Le nombre de ces colis étant limité, servez-vous de suite pour nous passer commande qui vous sera expédiée directement. Adresse bien complète et lisible, s. v. p.
Envoyez vos commandes à l'adresse suivante :
Publicité Yves BOURGEOIS, 19, rue Crébillon, Nantes

VOS SOUCHES MEURENT !

L'ARSENIC est le seul remède efficace.
Employez-le donc sous sa forme la plus active :
EN SOLUTION D'HIVER

La MEILLEURE des SOLUTIONS est :

L'APOPLEXPYRAL

Pour préserver les vignes de l'Apoplexie et du Folletage,
Pour rajeunir les vignes vieilles,
Pour assurer la vitalité des vignes et les protéger contre les maladies et les insectes,
Pour augmenter sensiblement les récoltes,

L'APOPLEXPYRAL

Faites un traitement d'hiver avec
L'APOPLEXPYRAL
COMPAGNIE AUXILIAIRE VITICOLE
56, Boulevard de Strasbourg - BEZIERS

Pendant les Travaux d'Aggrandissements
RABAIS ENORMES sur les VÊTEMENTS HOMMES et ENFANTS

COSTUMES Ville ou Sport, depuis 59 fr.

PANTALONS fantaisie 18 90

COSTUMES Enfants 14 90

GUEUDET HABILLE BIEN

10, Rue Crébillon - NANTES

UN SOUVENIR SERA OFFERT A TOUT ACHETEUR

FOIRE-EXPOSITION
D'ORLÉANS
DU 4 AU 13 JUIN 1926
AGRICULTURE-INDUSTRIE
COMMERCE-BEAUX-ARTS
FOIRE AUX AUTOMOBILES
RENSEIGNEMENTS au SECRETARIAT GEN^l TEL. 32-41

ON DEMANDE cuisinière très sérieuse et expérimentée. Vicomtesse DU FOU, Château de Donabry Hillion (Côtes-du-Nord).

Fabrique de Bouchons
Articles de caves, de chais, de tonnellerie
E. PILLORET, 2, rue Guépin NANTES

Marquage gratuit des bouchons aux noms de Messieurs les Propriétaires

Matériel moderne
pour le ringage, le bouchage, le capsulage de toutes bouteilles ou flacons
Casters à bouteilles, cires, capsules, robinets filtres, etc...
TOUT L'ARTICLE DE CAVES, DE CHAIS, DE TONNELLERIE AU MEILLEUR PRIX
MAISON RECOMMANDÉE

ASPERGE grosse hâtive d'Argenteuil. Plants sélectionnés extra.
Nombreuses récompenses
Robert-Morice, Sainte-Luce (Loire-Inférieure)

Le SUCRE à 0^{fr} 70 le kilo
Cours Officiel du Sucre des Mélasses
Le SUCRE moins cher et plus nutritif que les Sons, Grains, Tourteaux
Nourrissez vos Animaux AU SUCRE - Engraissez-les avec LE SUCRE -
Produits Mélasses SUCRAZOTE
157, Avenue Malakof, PARIS (16^e)
Expéditions dans toute la France
S'adresser à M. MEILLE, 176, route de Poulignac, La Baule

SPECIALITE DE
**POTS A FLEURS
CLOCHES A JARDIN
TERRINES
à semis**
BUREAU
10, Quai Guichenot, NANTES
TEL. 14.88

Rosiers - Arbres Fruitiers
Prix courant sur demande
A.-D. BAHAUD M. A. 3
108, rue des Châlières - NANTES
Exposition Nationale Nantes, 1925 - Membre du Jury, Hors Concours

Le sucre pour les animaux

Le sucre, donné aux animaux sous forme de MELASSE, est le plus sain, le plus nutritif, le moins coûteux de tous les aliments.
La Mélasse SAY, fabriquée et vendue par les Raffineries et Sucreries SAY à Paris, est garantie sur facture contenant 80 % de mélasse pure, soit 37 à 40 % de sucre, c'est-à-dire que 100 kilos de Mélasse SAY contiennent 37 à 40 kilos de SUCRE.
C'est le plus riche en sucre et par conséquent le plus nutritif de tous les aliments mélassés fabriqués en France. C'est aussi le moins cher à l'unité de sucre.
La Mélasse SAY remplace poids pour poids une partie de la ration d'avoine pour les chevaux, de son, de moutures, de tourteaux pour les animaux.
Pour faire des économies, pour avoir des animaux en bonne santé, pour les engraisser rapidement, donnez de la Mélasse SAY à tous vos animaux.
Demandez le mode d'emploi à André BOURREL, agent de la Raffinerie SAY, 39, rue de Loches, à Tours.
En vente au Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, à Nantes.

Des Œufs en abondance
l'hiver prochain

La ferme de poules sélectionnées de Sainte-Anne-Longlée, Nort-sur-Erdre, offre de livrer, à partir du 1^{er} avril et sur commande préalable, UNE POULE MENEUSE AVEC DOUZE POUSSINS issus des meilleures poules.
Prix du lot : CENT FRANCS

PLUS DE FEU
50 Ans de Succès
Général des
CHEVAUX BOITEUX
LINHET BOER-MICHEL
11, FERNET, CHATELAIN (Lyon)
TOUTES PHARMACIES. BROCHURE FR

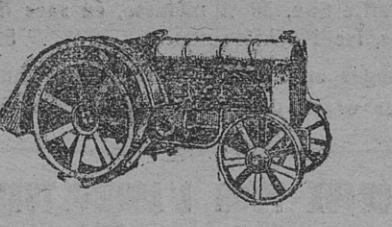
PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE
1, Rue Haudaudine, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES
O. PILLET, pharmacien - TELEPHONE 9.08
DÉPOT DE TOUTES LES SPECIALITES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
BAISSE DE PRIX

LA POUDE **LAPINSKI**
Pour traiter les
MALADIES DES LAPINS
Gros Ventres, Diarrhées, etc
SEBILEAU-BRICHE à ANGERS
Envoi franco contre timbre 4 f. et 6 f. 50

Pépinières et Horticulture réputées, Charles CAILLE Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes, fondées en 1780, offre à prix contre toute concurrence : lots importants arbres fruitiers formés et non formés, en plein rapport ; pommiers à cidre et à couteau, cerisiers, poiriers, vignes de table et superbes plants directs pour vignobles, arbronniers, framboisiers, asperges, etc... Stock considérable.
Catalogues franco. - Téléphone : 21.59

PRIME A NOS LECTEURS
Nous venons de conclure avec un rosieriste réputé des bords de la Loire, en Touraine, Jardin de France, un accord par lequel il nous fera passer à nos lecteurs :
10.000 SUPERBES ROSIERS
fleurs variées pour corbeilles, sont mis à la disposition de nos lecteurs.
Ces arbustes sont répartis en :
200 LOTS DE 50 ROSIERS
spécialement choisis pour une floraison étonnante, allant du printemps à l'automne.
Nous ferons adresser dans l'ordre de commandes aux 200 premiers personnes qui nous en feront la demande un colis de 50 rosiers, en gare, franco de port et d'emballage et contre remboursement de la somme de 65 francs.
Hâtez-vous de passer vos commandes à l'adresse suivante : Publicité Yves BOURGEOIS, 19, rue Crébillon, Nantes.

Pour les BATTAGES Utilisez
le Tracteur Agricole **Fordson**
Le plus simple, le plus robuste, le meilleur marché



ECONOMIE : 4 litres 1/2 de pétrole à l'heure
Mise en batterie en 5 minutes
Mise en route en 1 minute
Remorque, Charrue, et tous travaux de la Ferme

Agent Général DE LA **Henri MATILE, 20, Rue Racine - NANTES**
LOIRE-INFÉRIEURE GRAND GARAGE DE BRETAGNE
Tel. 9.10 et 22.21

POMMES DE TERRE de Semence
AGRICULTEURS, gardez-vous de planter des Tubercules dégénérés.
Pour avoir une bonne récolte, achetez sans retard vos plants en Bretagne au climat et au sol propices. Prix modérés. Qualité de 1^{er} choix. Variétés à grands rendements : Beauvais, Abondance, Andréa, Early, Eerstelingen, Chardonne, Fin de siècle, Fluck géante, Impérator, Industrie, Magnum, Morville, Macrecker, Ronde jaune, Rosa, Royale, Saucisse, Wolfmann, Géantes blanches et bleues, etc...
Expéditions par wagons et à partir de 50 KILOS pour chaque variété
UNION AGRICOLE BRETONNE
31, rue du Port, SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)
Les Tubercules bretons sont rigoureusement exempts du doryphora et de la gale noire.

CRÉSYL-JEYES est le seul **CRÉSYL** véritable
Désinfection contre les EPIDEMIES, les EPIZOOTIES, etc.
Fièvre aphteuse, Morve, Rouge, Cowpox, Clavelée, Cachexie
Ne pas confondre avec les imitations
Prix-courant, Notices et Références sur demande
CRÉSYL-JEYES, 35, rue des Francs-Bourgeois, PARIS (IV^e)

Crée et consacre les Champions
Tours de France
1925 1^{er} O. BOTTECHIA
1924 1^{er} O. BOTTECHIA
1923 1^{er} H. PELLISSIER
Championnat de France, Bordeaux-Paris, etc.

AUTOMOTO
3.000 Agents GRANDE MARQUE FRANÇAISE 3.000 Agents
NANTES
41, Chaussée de la Madeleine
59, rue Fosse et 2, rue J.-J.-Rousseau
VENTE A CREDIT SUR DEMANDE
Les Agences de Nantes et les principaux agents de la Région consentiront pour paiement comptant une remise spéciale de 5 0/0 à tout porteur de la présente annonce.

Garanties 20 ans, depuis... 455 fr.
Laveuses perfectionnées, depuis... 210 fr.
Les meilleures Machines au meilleur Prix
NOUVEAUTE ! Le Lave-Linge rapide... 28 fr.

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Suoer
1, Rue Sainte-Catherine NANTES
Constructeur